

LA PLUS FORTE VENTE DE LA REGION

LILLE. 106, Rue de Paris
PARIS. 43, Bd Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Égalité

de Roubaix - Courcoing

BUREAUX : Téléphone : 351-17
45, rue de la Gare, 45
TOURCOING Téléphone : 9-85
3, rue Fidèle Lehoucq

DIRECTRICE : M^{me} Eug. GUILLAUME.

LE LUXEMBOURG POSTE D'ECOUTE

L'actualité est si chargée, depuis quelques mois, en événements sensationnels, tragiques ou scandaleux, que l'on n'a guère le loisir de prêter attention à certains menus faits coïncidant avec d'autres qui, lorsqu'on y réfléchit, leur donnent toute leur valeur.

C'est ainsi qu'est totalement passée inaperçue la récente visite que fit à Paris le président du Conseil des Ministres du Grand-Duché de Luxembourg. Certes, les entretiens qu'a pu avoir avec MM. Doumergue et Barthou le Chef du gouvernement d'un aussi petit Etat n'ont point eu les honneurs d'un de ces communiqués à la fois pompeux et vides dont les rédacteurs des chancelleries ont le secret. Mais si l'on observe qu'ils eurent lieu en un moment où M. de Broqueville, président du Conseil des Ministres de Belgique, croyait devoir, en un discours retentissant, dénoncer le réarmement de l'Allemagne et où, aussi bien à Londres qu'à Rome et à Paris, on se préoccupait de cette grave question, la visite du « Premier » luxembourgeois prenait une singulière signification.

Pour mieux l'apprécier, il convient de situer le Grand-Duché de Luxembourg, non seulement géographiquement, mais encore historiquement et même psychologiquement.

Ce petit Etat se trouve entre le sud-est de la Belgique, le nord de la Lorraine et l'ouest de la Franche-Comté. Sa superficie, qui n'est que de 258.631 hectares, correspond à celle d'un département français moyen. Quant à sa population, elle était, en 1931, date du dernier recensement, de 300.903 habitants. C'est donc un tout petit Etat, mais sa position géographique lui confère à nos yeux une importance primordiale.

Des longtemps, cette importance a été comprise par les diplomates et les hommes d'Etat. Nous n'en voulons pour preuves que les longues discussions qui eurent lieu à Londres, entre les représentants des Puissances, au lendemain de la Révolution qui aboutit, en 1831, à l'indépendance de la Belgique, et qui ne prirent fin qu'en 1839 par la signature du Traité de Londres. Ce dernier rendait une partie du Grand-Duché au roi de Hollande, mais, en même temps, faisait rentrer le Luxembourg dans la Confédération Germanique. Mieux encore, en 1843, le Grand-Duché adhéra au Zollverein et en 1848, il envoyait des représentants au Parlement de Francfort.

LES CONVERSATIONS COMMERCIALES DE LONDRES

M. Lamoureux a été reçu par le Ministre du Commerce britannique



M. LAMOUREUX à Londres

M. Lucien Lamoureux, chef de la délégation commerciale française, et Mme Lamoureux, accompagnés de M. Bonnefont-Craponne et de M. de La Baume, sont arrivés à Londres, mardi dans la soirée.

M. Lamoureux, accompagné des membres de la délégation française, s'est rendu, mercredi, à 11 h., au Bord of Trade, où il a été reçu par le ministre du commerce. Les deux ou trois premières séances seraient consacrées à la discussion de l'étendue à donner aux pourparlers et de l'ordre dans lequel les sujets doivent être examinés. La première réunion s'est terminée à midi. M. Lamoureux et ses collaborateurs ont immédiatement regagné leur hôtel.

Le sujet des conversations

On croit que les revendications anglaises porteront essentiellement sur les textiles et les cotonnades.

Par ailleurs, on souhaiterait que la France accordât au Royaume-Uni, à l'exemple de la Suède, un contingent de charbons qui ne serait pas représenté par un chiffre inamovible, mais simplement déterminé par un pourcentage lumineux fonction des importations totales.

On s'attend, en outre, à voir le ministre du commerce présenter à M. Lamoureux une liste détaillée des produits pour lesquels il demanderait un traitement de faveur.

On prévoit que les demandes françaises tendront à favoriser particulièrement l'importation en Angleterre de la soie, des produits de luxe, des primeurs et des vins.

DES PIÈCES D'OR A L'EFFIGIE DE SAINT-LOUIS

En démolissant les pans de l'un des vieux bâtiments en ruines chez M. Legu, à Cérances (arrondissement de Coutances), on a mis à jour un pot de terre renfermant plus de deux cents pièces d'or monétaires anciennes. Ces pièces remontent : les unes à Saint-Louis, les autres à Anne de Bretagne.

UN GÉNÉRAL S'EN VA...



Le Général PETIN

On sait que le général PETIN, commandant la 1^{re} Région à Lille, est à la veille de prendre sa retraite. On annonce aujourd'hui que cet officier supérieur quittera son poste le 27 juin prochain.

...UN AUTRE ARRIVE

M. le colonel HERBILLON, commandant par intérim de la 1^{re} Région à Lille, est nommé général de Brigade en remplacement de M. le général FAUCHEUR, passé dans le cadre de réserve.

M. le général Herbillon est l'ancien colonel commandant le 3^e Régiment de Génie à Arras.

trop étroite pour leur apporter une sécurité, qui justifierait son nom, cependant les Luxembourgeois, sans agueris, ne cessent de prêter anxieusement l'oreille à tous les bruits qui viennent d'Allemagne et que leur apporte le vent d'Est.

Frédéric LAGRANGE.

NOUVEAUX DRAMES DANS NOTRE RÉGION

Une vieille rentière de Wasnes-au-Bac EST MORTE DANS DES CONDITIONS MYSTÉRIEUSES

Elle fut retrouvée inanimée dans son logis, le visage tuméfié, et l'argent qu'elle devait posséder a disparu

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL

Depuis quelques jours, la population de Wasnes-au-Bac, village des environs de Bouchain, est en effervescence. Une octogénaire est morte dans des circonstances assez troublantes pour que chacun souhaite que la justice s'inquiète d'établir la vérité. Elle est morte de ce qu'on appelle « la mort de la rentière ». Un fait curieux vient renforcer les soupçons émis par les habitants : le magot de la rentière a disparu.

La gendarmerie de Bouchain, alertée par l'opinion publique qui, insidieusement, porte déjà de graves accusations, a averti le Parquet de Valenciennes, qui prendra les dispositions utiles.

Une brave vieille

A l'entrée de la grande rue, à Wasnes-au-Bac, se trouve une maisonnette sans étage, dont une partie avait pignon sur rue et était occupée par M. Degeois, dit « Matation » et sa famille.

Le reste de l'immeuble, c'est-à-dire une chambre et un fournil dans lequel se trouve un ancien et vaste four à cuire le pain, constituait le logement de la propriétaire, Mme veuve Grévilles, née Maximilienne Carbonnelle, âgée de 82 ans.

Une bonne vieille que cette octogénaire que l'on appelait familièrement « Milienne ». Milienne avait perdu son fils à la guerre et, veuve, elle vivait seule dans son petit logement, que son âge avancé ne lui permettait pas, certes, de tenir dans un ordre et une propreté méticuleuses.

« Milienne », du reste, n'aimait pas faire de frais. D'économie, elle devenait

C'est ainsi que le 8 février elle avait touché à la perception de Bouchain, son allocation se montant à 900 francs et peu après, les locataires de ses terres lui avaient versé 240 francs.

Peut-être avait-elle eu d'autres recettes que l'on ignore. Toujours est-il que, vers la mi-mars, la monogénaire, qui n'était pas sans autres économies, n'avait pas encore dû écorner beaucoup les 1200 francs qu'elle avait encaissés quelques semaines plus tôt.

Morte

Il y a quelques jours, le mardi 6-mars, M. Desery, maire de Wasnes, était averti que « Milienne » était gravement malade dans sa maison dont la porte était fermée. Accompagné du garde, M. Saint-Vast, le maire pénétra dans l'immeuble. Il trouva la pauvre vieille, assise à terre, vêtue d'une chemise et d'un tricot de laine.

« Milienne » était sans connaissance, sa tête tuméfiée reposait en avant sur le sol.

On appela le docteur Demoulin, de Fécigny, et l'on avertit un des neveux de la victime, M. Jean Betrancourt, demeurant à Paillecourt.

Le visage enfle, tuméfié de la malade, inquiétait tous ceux qui vinrent lui rendre visite.

« On l'a frappée ! » disait-on unanimement.

Mme veuve Grévilles, après une longue agonie, succomba le 8 mars, vers 6 heures du matin.

Le docteur Demoulin conclut à une mort naturelle par suite d'hémorragie

M. Desery avait conseillé à M. Jean Betrancourt d'aller acheter du pétrole afin que l'on put allumer une lampe dans la chambre.

M. Betrancourt n'avait pas d'argent sur lui il s'adressa à « Milienne ».

« Tante, donnez-moi deux francs pour acheter du pétrole. »

« Prends de l'argent, répondit-elle, dans la poche — la « tasse », disait l'aïeule dans son langage — c'est ma jupe de pique. »

On savait, en effet, que la bonne vieille, fort méfiante, cachait habituellement son magot dans une de ces vestes pochées comme on en portait jadis sous les jupes.

M. Betrancourt et M. Desery cherchèrent la fameuse jupe de pique, lui vident les armoires, visitèrent les moindres recoins, retournèrent le lit, recommencèrent leurs explorations. Enfin, il fallut en convenir. On retrouva bien dans une boîte placée dans l'armoire un livret de Caisse d'épargne arrêté en 1930 et quelques titres nominatifs achetés depuis longtemps, mais de jupe de pique, point ; de magot encore moins.

Il n'y avait pas la moindre trace de billets de banque ou d'argent liquide.

On s'enquit auprès de l'aïeule.

« Vous aviez bien quelques sous cependant ? »

« Bé oui ! »

« Combien, 500 francs ? 1.000 francs ! L'avance l'emporta chez la pauvre vieille, elle eut peur de se livrer et évanouement, elle répondit : »

« Oh, mais, bien plus que cela ! »



A GAUCHE : La maisonnette de l'octogénaire. — AU MILIEU : M. le Maire de WASNES nous indiquant comment on découvrit la pauvre femme. — A DROITE : L'autopsie sur elle ordonnée et rouvrira-t-on la tombe creusée il y a cinq jours ?



avec l'âge, d'une avarice sordide. Achever le café, du lait, du pain, c'était toutes ses dépenses, et même lui était-il parfois arrivé, pour réduire sa note de boulangerie, de cuire elle-même du blé moulu dans un moulin à café.

Elle n'était cependant pas sans ressource, la bonne vieille « Milienne ».

Elle était pensionnée en tant qu'ancienne d'un soldat tué à la guerre, elle avait à Paillecourt, notamment, quelques propriétés dont elle encaissait les fermages.

cérébrale et le permis d'inhumation fut accordé.

Étrange disparition

L'opinion publique s'alarme d'autant plus vite que des faits étranges avaient été révélés.

Les parents de « Milienne », pressentant la fin prochaine de la bonne vieille, étaient venus la veiller. Le mardi, la malade, étendue sur son lit, avait un moment recouvert ses esprits.

Étranges constatations

Après le décès, le neveu, le maire, le garde recueillirent leurs investigations, ils poursuivirent les fouilles minutieuses, mais ils furent en fin de compte déçus. On avait enlevé tout le numéraire.

Qui ? Comment ?

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

Tragédie de l'ivresse à Raimbeaucourt

AU COURS D'UNE QUERELLE UN ANCIEN MINEUR A TUÉ SON VOISIN A COUPS DE BÊCHE

La petite bourgade agricole de Raimbeaucourt, qui coulait des jours sans histoire, a vu tout à coup sa sérénité troublée par le drame le plus stupide qui soit.

La scène tragique s'est déroulée hier mercredi sur le coup de 14 heures environ, en pleine rue du Marchal Foch, tout en haut du village.

Voici dans quelles circonstances :

Voisins en désaccord

Au 279 de cette rue, se trouve une modeste maison sans étage, composée de deux pièces sommairement meublées. C'est là que demeure depuis de longues années un vieil ouvrier mineur, retraité voici longtemps.

Cet homme, Louis Delporte, est âgé de 70 ans. Certes, on ne lui donnerait pas cet âge. Il est robuste et alerte et continue de travailler, mais au grand air maintenant, et non plus sous terre. Delporte, en effet, est devenu ouvrier agricole. Des fermiers, de temps à autre, lui confient quelques travaux. Delporte, célibataire, vit seul, fait sa potote lui-même et l'on comprend pourquoi son logis se présente si misérable.

Tout à côté de sa demeure, dans un renfoncement, comme il en existe dans de nombreux villages, une autre maison guère plus reluisante, abritait voici 24 heures encore, Alexandre Lagache, un mineur retraité, lui aussi.

Lagache, âgé de 65 ans, vivait là avec sa femme de dix ans son aînée.

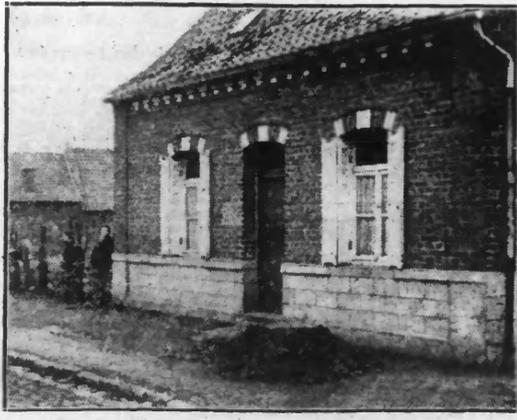
Or, depuis des années, les deux voisins Delporte et Lagache ne pouvaient s'entendre. Que de fois on les entendait se chamailler. Malheureusement, l'un et l'autre aimaient boire. Et dame, quand ils étaient un peu partus, les disputes étaient plus violentes.

Et c'est précisément l'ivresse qui devait hier déclencher une nouvelle querelle entre les deux hommes et déterminer le drame.

Tous deux, le matin, avaient assisté à l'enterrement d'un cultivateur, M. Tir-

tas de charbon placé devant sa porte, quand Lagache survint.

Celui-ci aurait eu la prétention de transporter le combustible de Delporte



LA MAISON DU MEURTRIER. Au premier plan, le tas de charbon qui fut à l'origine de la discussion.

sieur établiné du village. Et, naturellement, la dispute entre eux intervint et grandit de ton en ton et à mesure des chopines absorbées. Enfin chacun entra chez soi. Il était l'heure du repas.

Au début de l'après-midi, Delporte s'appretait à rentrer, dans sa maison, un

chez la cabaretière d'en face. Et cela, pour avoir à boire. C'est la version de Delporte. Quoi qu'il en soit, il est certain que la querelle reprit violente entre les deux hommes.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

LES IMPOSANTES FUNÉRAILLES DES AVIATEURS HUET ET COLLET A LA MADELEINE - LEZ - LILLE

Elles ont eu lieu hier et de nombreuses personnalités des milieux aéronautiques y ont assisté



EN HAUT : La délégation des pilotes et des représentants de l'Aviation dans le cortège funèbre que l'on voit EN BAS.

Hier ont eu lieu les émouvantes obsèques à La Madeleine-lez-Lille, des aviateurs André Huet et Robert-Jean Collet, morts tragiquement, il y a une quinzaine de jours, non loin de Colomb-Béchar, au cours d'une croisière à travers l'Afrique.

Une foule considérable assista aux funérailles et toutes les personnes qui, de près ou de loin, touchent à l'aviation dans notre région étaient là, autour des cercueils couverts de fleurs, pour rendre avec leur inébranlable amour des défunts, leur dernier hommage aux deux malheureux disparus.

L'émouvant cortège

Depuis lundi, à l'habitation de M. André Huet, 138, rue Emile-Zola, les deux aviateurs reposaient côte à côte, dans une chapelle ardente.

A 10 h. 30, le clergé de la paroisse arriva devant la maison mortuaire. Des fleurs, couronnes et gerbes en profusion précédaient les corbillards.

A 11 heures, le cortège se mit en route à travers une foule compacte. Dans le ciel passait le triangle de trois avions du Club d'Avions légers des Flandres.

Les enfants : cœur ouvrant la marche du cortège. On remarquait ensuite une plaque du personnel des établissements Huet, un char chargé de couronnes et de gerbes de fleurs offertes par ses usines et par les nombreux clubs aériens de la région de Nord, notamment par l'Aéro-Club de Lille. Puis venaient une superbe couronne offerte par la ville de La Madeleine et deux magnifiques modèles d'aéronefs, l'un des deux roses figurant l'insigne du Club d'Avions légers des Flandres ; une délégation du personnel et des médailles du travail des établissements Huet, l'Harmonie municipale de La Madeleine, le clergé, où l'on remarquait la présence de Mgr Descamps.

Les cordons du poêle étaient tenus : par le militaire aérien de Fiers, tous inspecteur de l'aviation civile ; Descamps, maire de La Madeleine ; Ranson, Six, vice-président du Club d'Avions légers des Flandres ; Gaultier, président de l'Olympique Lillois, dont M. André Huet était président d'honneur ; Debrauwer, président de l'Harmonie municipale de Fiers ; et Delattre, représentant des établissements Huet.

Pour M. Robert Collet : M. le capitaine Descheppers et Jindré, directeurs du Cercle militaire aérien de Fiers, tous deux à l'origine de la mort de Collet.

Venaient ensuite les familles des deux victimes : les deux fils de M. André Huet et M. François Collet, fils de l'aviateur Collet.

On remarquait ensuite les frères de M. André Huet et les membres de sa famille, puis la délégation du Conseil municipal de La Madeleine, conduite par M. Fichaux, adjoint au maire.

Le groupe imposant des membres du Cercle militaire aérien de Fiers, tenu serré et accompagné de leur fanion, partait par l'adjoint-chef Delommez, faisant grande impression.

Les condoléances

Le service religieux eut lieu à l'église Saint-Marie-Madeleine. Mmes André Huet et Robert Collet sont présentes à cette cérémonie. Vers 13 heures, après l'absoute, on transporta les cercueils sous le porche de l'église, et la foule reçut les condoléances de la foule incommensurable.

L'inhumation du corps de M. A. Huet eut lieu au cimetière de l'Est et la dépouille de l'aviateur Collet a été dirigée sur Paris. Elle reposera au cimetière d'Asnières.

UN IMMEUBLE S'EST EFFONDRE A BEYROUTH

25 personnes, dont 15 ont succombé, ont été retirées des décombres

Un grand immeuble de construction ancienne et abritant un hôtel et un café très fréquentés, situé place des Canons, à Beyrouth, s'est effondré brusquement. Jusqu'à présent, vingt-cinq personnes, dont quinze avaient succombé, ont été retirées des décombres.

On craint que de nombreux cadavres ne se trouvent encore sous les décombres. Dès que la nouvelle de l'accident a été connue, le Haut-Commissaire de la République Française, le Président de la République, le Général commandant se sont rendus sur les lieux. Les secours, auxquels la troupe participe, ont été organisés avec une extrême rapidité.

Voir en cinquième page, notre nouvelle rubrique :

"LE RÉVEIL AUTOMOBILE"